



COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Paris, le 5 octobre 2016

Velvet Avocats conseille les associés d'OXENT lors de sa cession au groupe WEBEDIA

Velvet Avocats (Antoine Fouter, associé corporate, Frédéric Gérard, associé fiscal) est intervenu en qualité de conseil juridique des associés, et notamment des fondateurs Matthieu Dallon et Antoine Frankart, à l'occasion de la cession de 100% d'**Oxent** au groupe **Webedia**.

Créée en 2009 par Matthieu Dallon et Antoine Frankart, **Oxent** s'est imposée en France comme la start-up eSport de référence, en développant 3 activités :

- L'organisation des événements **ESWC**, notamment au Zénith de Paris et chaque année lors de la Paris Games Week ;
- Le développement de la plateforme **Toornament.com**, qui a déjà accompagné l'organisation de 20 000 tournois eSports dans 100 pays ces 12 derniers mois ;
- Les services eSports auprès des éditeurs de jeu, comme actuellement la gestion de la « Just Dance World Cup » pour le compte d'Ubisoft, ou l'organisation de grands tournois avec Activision dans le cadre « Call of Duty World League ».

Velvet Avocats est un cabinet d'avocats français dédié au conseil juridique et fiscal dans le domaine des fusions-acquisitions et du private equity.

Velvet Avocats assiste l'ensemble des acteurs du monde des affaires (fonds d'investissement, sociétés, fondateurs, dirigeants, managers et actionnaires) dans le cadre de leurs opérations capitalistiques.

Forts de leur expérience dans les opérations de fusions-acquisitions et de private equity, les avocats de Velvet Avocats conseillent leurs clients, français ou étrangers, à tous les stades de la vie des sociétés : amorçage, développement, accompagnement, transmission.

*"Forte notoriété" en Capital-Innovation – Conseils des fonds
"Forte notoriété" en Capital-Investissement – Conseils en fiscalité des LBO
"Pratique réputée" en Capital-Investissement – LBO – Conseils du management
(Décideurs Stratégie Finance Droit 2016)*

Plus d'information sur le cabinet :

www.velvet-avocats.com

Contact :

Velvet Avocats

12 rue Tronchet – 75008 Paris

Tél : 01.43.12.38.00 – Fax : 01.43.12.38.01

E-mail : contact@velvet-avocats.com